

N.R-CAPEA ACTION

« NOTRE REGION : CYCLE D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES ARTISANALES »

Vous souhaitez ?

- Développer votre affaire ? Aborder de nouveaux marchés ?
- Valoriser l'image de votre entreprise vis-à-vis de vos clients ?
- Dynamiser votre équipe autour d'un projet partagé ?
- Préparer la transmission de votre entreprise ?

OBJECTIF :

Avec CAPEA, la Chambre de Métiers vous aide à améliorer la performance globale de votre entreprise. Cette démarche progressive, personnalisée et adaptée à vos besoins.

CAPEA vous permettra :

- ⇒ de construire une vision de l'avenir, d'améliorer l'organisation de votre entreprise,
- ⇒ de maîtriser la gestion, d'établir une stratégie propre à votre métier, à votre entreprise,
- ⇒ d'assurer la performance des ressources humaines,...

PUBLIC CONCERNE :

Toutes entreprises artisanales

PRESTATIONS :

Diagnostic d'entrée

Formations : 4 jours de formation non consécutifs : soit un jour en moyenne tous les deux mois. Vous retrouvez lors de ces formations tous les chefs d'entreprise engagés dans CAPEA : ces formations sont donc des moments riches en échange.

Conseil : 12 demi journées de conseil dans votre entreprise : vous êtes accompagné pendant un an par un consultant que vous aurez choisi dans une liste de cabinets conseils présélectionnés par nos soins. Objectif votre développement.

Bilan de sortie.

PARTICIPATION FINANCIERE :

- Les formations sont prises en charge par le Fonds Formation pour lequel vous cotisez.
 - Le conseil est pris en charge à 80% par la région PACA. Reste à votre charge 20% soit : 1098€ TTC (payable en deux fois).
- Pour information : le coût journée d'un consultant est de 915€ TTC.

Le Département de Vaucluse apporte également son soutien aux artisans et octroie à ce titre un chèque d'environ 20% de votre engagement.

Coût final : environ 880€

SUBVENTIONS :

Vous pourrez solliciter une subvention auprès de la Région ou du Département sur vos investissements à venir. Selon votre localisation, une deuxième aide cumulable pourra être octroyée par l'Union Européenne.

Contact

Service économique – Alice BAIGUE

Tél : 04 90 80 65 57 – Fax : 04 90 80 65 66 – se-abaigue@cm-avignon.fr



N.R-CAPEA DEVELOPPEMENT

« NOTRE REGION : CYCLE D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES ARTISANALES »

Vous souhaitez ?

- Développer votre affaire ? Aborder de nouveaux marchés ?
- Valoriser l'image de votre entreprise vis-à-vis de vos clients ?
- Dynamiser votre équipe autour d'un projet partagé ?
- Préparer la transmission de votre entreprise ?

OBJECTIF :

Avec CAPEA, la Chambre de Métiers vous aide à améliorer la performance globale de votre entreprise. Cette démarche progressive, personnalisée et adaptée à vos besoins.

CAPEA vous permettra :

- ⇒ de construire une vision de l'avenir, d'améliorer l'organisation de votre entreprise,
- ⇒ de maîtriser la gestion, d'établir une stratégie propre à votre métier, à votre entreprise,
- ⇒ d'assurer la performance des ressources humaines,...

PUBLIC CONCERNE :

Toutes entreprises artisanales

PRESTATIONS :

Diagnostic d'entrée

Formations : 9 jours de formation non consécutifs : soit un jour en moyenne tous les deux mois. Vous retrouvez lors de ces formations tous les chefs d'entreprise engagés dans CAPEA : ces formations sont donc des moments riches en échange.

Conseil : 26 demi journées de conseil dans votre entreprise : vous êtes accompagné pendant un an par un consultant que vous aurez choisi dans une liste de cabinets conseils présélectionnés par nos soins. Objectif votre développement.

Bilan de sortie.

PARTICIPATION FINANCIERE :

- Les formations sont prises en charge par le Fonds Formation pour lequel vous cotisez.
- Le conseil est pris en charge à 80% par la région PACA. Reste à votre charge 20% soit : 2379€ TTC (payable en deux fois).

Pour information : le coût journée d'un consultant est de 915€ TTC.

Le Département de Vaucluse apporte également son soutien aux artisans et octroie à ce titre un chèque d'environ 20% de votre engagement.

Coût final : environ 1900€

SUBVENTIONS :

Vous pourrez solliciter une subvention auprès de la Région ou du Département sur vos investissements à venir. Selon votre localisation, une deuxième aide cumulable pourra être octroyée par l'Union Européenne.

Contact

Service économique – Alice BAIGUE

Tél : 04 90 80 65 57 – Fax : 04 90 80 65 66 – se-abaigue@cm-avignon.fr